



Mer rouge le sud, Spécial requin et corail du 7 au 14 novembre 2020

La croisière, CHF 1630.- vol non inclus.

Inclus :

- Un guide local pour nos briefings.
- 2 - 4 plongées / jour (guides, bouteilles, plombs)
- pension complète
- boissons non-alcoolisées.
- ½ cabine double avec salle de bain privée
- taxe gouvernementale SUD
- taxe portuaire
- dernière nuit d'hôtel si besoin
- transfert en Egypte, aéroport - bateau et retour
- nitrox, (non remboursable si non disponible)



Non inclus :

- **vol via Hurgada CHF 390.- (facturé au prix coutant)**
- tip pour l'équipage (60-70€) recommandé
- matériel de plongé
- frais excédent de bagages et dépenses personnelles
- visa (25€) environ
- assurance annulation obligatoire
- taxe Rocky Zabargad éventuellement dès avril.)



Itinéraire : Sud

Questions ou inscription dès maintenant !

Cours de plongée Open Water avant la croisière si besoin
Advanced Open Water sur place à un prix très avantageux

Une journée à bord

Le programme est simple et équilibré: plonger, dormir, et surtout bien manger...

6h30: petite collation d'avant plongée: café, thé, biscuits, bananes.

7h00: plongée.

8h30: petit déjeuner continental: fruits, oeufs, toasts, crêpes et quelques surprises.

11h30: plongée.

13h00: déjeuner cuisiné par nos chefs. Un vrai délice!

14h00: sieste.

15h00: plongée.

16h30: navigation pour mouillage de nuit et goûter.

18h00: Plongée de nuit

19h00: L'apéro! C'est aussi le moment privilégié pour partager sur les merveilles observées.

20h00: dîner préparé par nos chefs pour vous faire découvrir les spécialités de la région.



A prendre sur le bateau

- Un certificat médical de moins de 1 an attestant la pratique de la plongée sous-marine.
- Un carnet de plongée mis à jour.
- Une carte de plongeur certifié aowd minimum.
- Une assurance annulation / rapatriement obligatoire. Carte obligatoire !
- Une assurance maladie / accident. Attention, prendre la carte avec vous !

Inscription et réservation valables dès :

- Réception du formulaire d'inscription si dessous ou online sur partirplonger.ch
- Réception d'une copie du passeport (mail ou WhatsApp)
- Paiement d'un acompte de CHF 800.-

Paiement du solde 60 jours avant le départ dernier délai !

Compte pour paiement en CHF: Nouveau

Grandchamp Frédéric 1092 Belmont **CCP 15-416 716-8** Iban = CH93 0900 0000 1541 6716 8
BIC = POFICHBEXXX Clearing = 0900

Nom : (figurant dans le passeport)		Adresse :	
Prénom : (figurant dans le passeport)		Localité :	
Téléphone mobile ou fixe :		E- Mail :	
Envie d'une cabine Privée * (seul)	oui / non	Validité du passeport :	
Besoin d'une ass. annulation *	oui / non	N° Passeport :	
Nitrox* si disponible	oui / non	Nationalité :	
Numero et personne de contact en cas d'urgence		Date de naissance :	
Assurance Maladie N°		Assurance Accident N°	
Assurance Maladie Nom		Assurance Accident Nom	
Niveau de plongée		Nombre de plongées	

* = payant.

J'ai lu et accepte les : *Conditions générales 16.04.2010* ci-dessous.

J'ai pris connaissance et accepte les risques, est règles, de comportement avec le longimanus ci-dessous

Nom : _____

Prénom : _____

Date : _____

Signature : _____





Itinéraire

Deadalus Elphinstoon, opère depuis Hurghada, Marsa Galeb,
On y arrive par avion à Hurghada ou Marsa Alam,. On visite en général les sites situés au sud de Marsa Alam comme Shaab Sharm, Abu Galawa, Dolphin Reef et peut être St. Johns près de la frontière Sudanese.



Fred Grandchamp Master instruteur Padi N°949100

Depuis 2002, mon but est de partir au soleil avec une bonne équipe !

Mon travail est celui de 2e guide.

J'officie comme facilitateur, J'aide à la coordination entre vous et Hotelplan ou l'opérateur local.

Venir avec moi, vous permettra de découvrir l'environnement qui me passionne !

Le mieux serait de se voir pour en discuter afin que je puisse vous exposer clairement l'organisation de mes voyages et partager avec vous ma passion et mon expérience.



1. Conclusion du contrat

1.1 Responsabilité :

L'organisateur agit ou intervient en qualité d'intermédiaire entre, d'une part, le client et d'autre part, les transporteurs, les hôteliers et en général tous les prestataires de services qui sont responsables de leurs activités propres. Il en résulte notamment que l'organisateur ne pourra en aucun cas ni sous aucune condition, être tenu responsable de tout accident ou blessure, irrégularité, retard, grève, guerre, problème politique, incendie, panne, perte ou vol d'effets personnels et de bagages. De même, les programmes peuvent être modifiés sans préavis, si pour une raison quelconque, les prestataires décidaient de supprimer, modifier ou de remplacer tout ou une partie des programmes prévus ou de substituer des hôtels ou des bateaux par d'autres de mêmes catégories. Dans ces conditions, le contractant ne pourra en tout cas prétendre qu'au remboursement des sommes correspondantes aux services non reçus, à l'exclusion de tous dommages et intérêts quelconques. En cas de dommages, L'organisateur efforcera d'aider le client à faire valoir toutes revendications justifiées. L'organisateur recommande de conclure une assurance annulation / assistance en cas de décès, accidents ou maladies et une assurance bagages en cas de perte ou vol de bagages.

1.2 Le contrat :

Le contrat entre le client et l'organisateur prend effet lorsque l'acompte lui parvient. Dès ce moment, les droits et les devoirs qui découlent du contrat (y compris les présentes conditions générales de contrat de voyage) prennent effet tant pour le client que pour l'organisateur. Prière de lire attentivement les dispositions qui suivent.

1.3 Champs d'application :

Ces conditions générales de contrat et de voyage ne sont pas applicables aux «arrangements vol seul», ni aux passages en ferry ou aux transports par train. Dans ces cas, ce sont les conditions générales de transport et de voyages des compagnies de transport responsables qui s'appliquent.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Prix : (selon liste de prix, sous réserve de modification)

Le prix du voyage à payer est indiqué sur notre liste de prix. Sauf mention spéciale, les prix s'entendent par personne, en francs suisses, logement en chambre double et TVA incluse. Les taxes d'aéroports ne sont pas comprises. L'organisateur se réserve le droit d'augmenter les prix en cas d'augmentation du coût des moyens de transport, de nouvelles taxes ou de taxes majorées, modification du cours du change ou de la TVA, etc. Si l'augmentation s'élève à plus de 10%, le client a la possibilité de résilier son contrat dans les 5 jours par écrit et en recommandé.

2.2 Acompte et paiement du solde :

Lors de l'inscription du client auprès de l'organisateur, un acompte doit être versé. Le solde du prix du voyage doit parvenir à l'organisateur au plus tard 60 jours avant le départ. Pour les croisières et les safaris, le solde du prix du voyage doit parvenir à l'organisateur au plus tard 90 jours avant le départ. En cas de réservation inférieure à 30 jours, respectivement 90 jours, le paiement doit être effectué immédiatement dans sa totalité. Si le paiement n'est pas effectué dans les délais, l'organisateur peut refuser les prestations du voyage et faire valoir des frais d'annulation, selon les «Conditions particulières» mentionnées ci-après.

3. Conditions particulières : annulation et modification du participant

3.1 Communication à l'organisateur :

En cas d'annulation de modification du voyage réservé, le client doit en faire part personnellement et par lettre recommandée à l'organisateur. Dans ce cas, les documents de voyage déjà reçus doivent être retournés simultanément à l'organisateur. Pour déterminer la date d'annulation ou de modification, le jour ouvrable de la réception de la déclaration fait foi.

3.2 Frais de dossier :

L'organisateur perçoit des frais de dossier se montant à CHF 0.- par personne. En cas d'annulation, de modification du voyage réservé ou de la réservation (dates différées), l'organisateur perçoit un montant supplémentaire de CHF 300.- auxquels peuvent s'ajouter des frais de téléphone, télécopie, E-mail ou télégramme. Ces frais de dossier ne sont pas toujours couverts par les assurances frais d'annulation. **De plus, en cas d'annulation après le début du délai d'annulation, les dispositions des conditions spéciales sous point 3.3 sont applicables.**

3.3 Frais d'annulation pour les croisières & les safaris :

- 180-140 jours avant le départ : 25% du prix de l'arrangement.
- 139-120 jours avant le départ : 50% du prix de l'arrangement.
- Dès 119 jours avant le départ : 100% du prix de l'arrangement.
- Non-présentation : 100% du prix de l'arrangement.

Si le client interrompt le voyage prématurément, le prix ne peut lui être restitué. Lui seront éventuellement remboursés des prestations non utilisées, pour autant que celles-ci ne soient pas à la charge de l'organisateur.

3.4 Annulation de la part de l'organisateur:

Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, l'organisateur peut annuler le voyage jusqu'à 4 semaines avant le départ. Demeurent réservés les forces majeures, les troubles, les grèves ainsi que d'autres circonstances l'obligeant à renoncer à la réalisation du voyage et se réserve le droit d'interrompre ou de modifier l'itinéraire d'un voyage déjà en cours. En cas d'annulation, le client recevra un remboursement du prix intégral du voyage. En cas d'interruption du voyage en cours, l'organisateur remboursera les prestations non-utilisées. Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

4. Passeport, devises, visas et vaccins

Le client est seul responsable d'être en possession des documents nécessaires à son voyage. L'organisateur l'informerà, à titre indicatif, en matière de passeport, de visas, de devises et de formalités de police sanitaire ainsi que sur les éventuels vaccins à effectuer. L'organisateur n'a aucune responsabilité lorsqu'un passager ne se conforme pas à ses obligations. S'il manque son vol (passeport non valable, etc.), il perd tous ses droits de transport et n'a aucun droit à une indemnité ou remboursement. Le client est tenu de confirmer son vol à l'aller et au retour 72 heures avant le départ.

5. Changement de programme Hôtels / resorts et / ou bateaux

L'organisateur se réserve le droit de loger le client dans un autre hôtel / resort ou sur un autre bateau de la même catégorie (overbooking de la part de l'hôtel, panne, etc.).

6. Voyage

6.1 Modifications de programme :

Lors d'un voyage, des changements imprévus (logements, transporteurs, prestataires de service, horaires, etc.) peuvent intervenir. L'organisateur s'efforcera dans un tel cas de trouver un remplacement équivalent. Les changements de programme ne donnent aucun droit à des demandes en dommages et intérêts, ni à des indemnités de perte de salaires, etc.

6.2 Retards et annulation :

En cas de retard des transporteurs, quelle qu'en soit la raison, l'organisateur ne prend aucune responsabilité pour les dommages, tels que perte de salaire, nuitées d'hôtels supplémentaires, repas, etc. De même lorsqu'il y a annulation de vol de la part de la compagnie aérienne et qu'il en résulte des frais au passager.

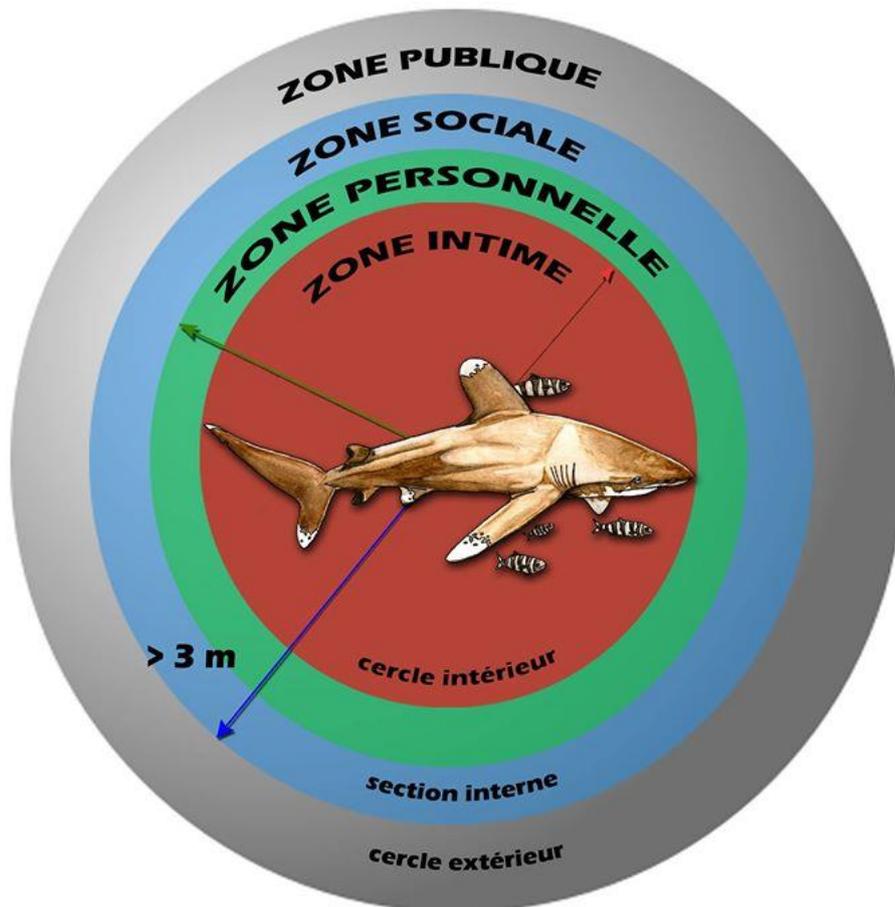
6.3 Protection annulation et rapatriement :

Le client est tenu de souscrire une assurance «frais d'annulation» et «rapatriement».

7. Plongée

En qualité de plongeur titulaire d'un brevet de plongée, le client est tenu de respecter les directives des instructeurs/guides de plongée, et les prérogatives de son brevet. Le client est seul responsable de fournir un certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine. Le non-respect des directives de plongées et/ou la non présentation du certificat médical et/ou du brevet, peuvent entraîner une limitation ou une interdiction à la plongée. Le plongeur reconnaît implicitement avoir la compétence technique suffisante pour participer aux plongées. Des demandes d'indemnité ou de dommages et intérêts sont exclues.

8. Aucune assurance n'est comprise dans les forfaits



Le risque de morsure est présent en cas de mauvais comportement en plongée.

Description : C'est un requin très facile à reconnaître avec sa forme à la fois fusiforme et massive. Il possède de très grandes nageoires pectorales et une première nageoire dorsale très haute. L'extrémité de ces trois nageoires sont arrondies et de couleur blanc nacré. Certains scientifiques pensent que cette particularité attirerait par contraste (taches blanches claires dans le bleu) les prédateurs de rang inférieur afin qu'il puisse chasser. Son corps est gris/bronze/beige sur le dessus et blanc en dessous. Il est très souvent escorté de poissons pilotes (*Naucrates ductor*) et de rémoras (*Remoras sp.*). À ne pas confondre avec les requins à pointes blanches de récif (*Carcharhinus albimarginatus*) ou avec le requin corail (*Triaenodon obesus*).

Habitat : Le requin océanique est épipélagique. On le trouve en pleine mer dans toute la ceinture tropicale. Il ne s'approche que rarement des côtes, pour fréquenter les tombants et les passes. Cette espèce préfère les températures d'eau supérieure à 20°C et vit entre 0 et 180 mètres de profondeur. La dynamique et la structure de leur population sont mal connues. Il serait solitaire d'après certains biologistes, mais pourrait se déplacer en groupe selon d'autres. Les mâles et les femelles seraient non-grégaires une partie de l'année pour finalement se retrouver autour des îles océaniques pour la saison des amours courant automne. Ils suivent régulièrement les communautés de mammifères marins (dauphins, globicéphales) en haute mer.

Alimentation : Opportuniste, il se nourrit de tous les poissons océaniques osseux (thons, barracudas, marlins) ou cartilagineux (raies, autres requins), de calmars, de cadavres de baleine, de tortues, de mammifères marins et même d'ordures ! Comme le requin tigre (*Galeocerdo Cuvier*), il fait office de "poubelle des mers". Maraudeur de haute mer, la rareté de ses proies potentielles le pousse à attaquer sans préavis quand une occasion se présente. Il se nourrit principalement proche de la surface.

Rencontres avec l'homme : Le requin océanique fait partie des espèces de requin dites potentiellement dangereuses pour l'homme, bien que du fait de son habitat, il soit rarement confronté aux humains en dehors des naufragés et des plongeurs. Bien que peu d'attaques lui soit officiellement attribuées, certains scientifiques considèrent le requin longimane comme étant celui qui a le plus souvent attaqué l'Homme (ne signifie pas forcément attaque mortelle ou morsure mais surtout charges d'intimidations par exemple). Mais comme il n'est question que d'attaques hypothétiques sur des naufragés, celles-ci n'entrent pas dans les statistiques. Cependant il affiche un comportement inquisiteur envers les plongeurs et n'hésite pas à se rapprocher de très près. Il vit avec une section interne inférieure à 3 mètres et est donc rarement timide lors de ses rencontres avec l'Homme. Il peut être territorial voir agressif s'il est sous stimulation alimentaire.

Réputation : Le requin océanique est également appelé le « requin des naufragés ». Puissant prédateur dans sa niche écologique, le longimane fait partie des requins les moins craintifs envers l'Homme. De par son mode de prédation, les rares rencontres entre lui et les Humains, sa taille et son régime alimentaire, il est l'un des requins les plus vif et les plus inquisiteur de la zone 0-10 mètres. On lui attribue une partie des pertes des naufragés de L'U.S.S Indianapolis qui coula au large des Philippines en Juillet 1945. Il est considéré comme le quatrième requin le plus « dangereux » pour l'Homme après le Requin tigre

(*Galeocerdo cuvier*), le requin bouledogue (*carcharhinus leucas*) et le Grand requin blanc (*carcharodon carias*). Cela étant, il est préférable de dire qu'une situation est à risque voir dangereuse, plutôt qu'un requin soit dangereux ! Cependant, il faut afficher le plus grand respect des consignes de sécurité en présence de ce requin pour ne pas empirer une situation.

Observation N°1 : Le requin océanique ne réagit pas de la même manière en fonction des régions, de l'âge et du nombre d'individus. En effet, son comportement sera différent si le requin est seul ou en nombre, s'il est habitué au plongeurs ou non, et s'il évolue avec des Humains en surface, en plongée bouteille, proche de la surface ou à de plus importantes profondeurs.

Observation N°2 : Les rencontres avec le « longimanus » sont multifactoriels et prennent en compte plusieurs critères non négligeables tels que:

- Le comportement du plongeur (positions du plongeur, attitude calme, neutre, excité ou paniqué)
- La situation spatiale du plongeur (dans le bleu, sur le récif, sous le bateau ou en pleine mer)
- La profondeur du plongeur (au-dessus, au même niveau, en dessous du requin ou en surface)
- La distance entre l'Homme et l'animal.

Observation N°3 : L'aile blanc du large est un poisson avec lequel il est facile d'interférer car, peu farouche envers l'Homme, c'est lui qui s'approchera des plongeurs et qui décidera des interactions. Jusqu'à aujourd'hui, huit type d'approches différentes ont pu être observé. Chaque action entraîne une réaction. C'est sur ce thème multifactoriel que l'étude de ces approches sont basée.

Observation N°4 : Malgré les différentes approches et observation vus plus haut, ces explications sont le résultat de recherche empirique basée essentiellement sur de l'observation quotidienne. En conclusion, ces informations peuvent être réfutés, complétés, détaillés voir remaniés. Il est décrit plus haut un axe d'étude revenant sur des habitudes comportementales observées par des plongeurs depuis plus de dix ans sur des milliers de plongées.

Observation N°5 : Les meilleurs endroits dans le monde pour nager avec ce requin sont :

- La Mer Rouge Égyptienne (les îles océanique et les récifs du large) - En Automne
- Les Bahamas (Cat island) - (Avril/ Mai)
- Hawaii (au large de Kona) - toute l'année

Observation N°6 : Quelques recommandations pour interagir en toute sécurité avec le requin océanique ?

- Pour éviter toute panique, être préparé psychologiquement.
- Adopter une position verticale pour paraître plus imposant et permettre à l'animal de connaître nos intentions.
- Faire le moins de mouvements possible, pas de gestes brusques, pas d'agitation pour ne pas exciter le requin.
- Faire le moins de bulles possible (éviter l'essoufflement et l'excitation).
- Ne pas utiliser de flash (stimule l'animal, l'énerve).
- Ne jamais se retrouver isolé.
- Ne pas se retrouver en surface (snorkeling fortement déconseillé).
- Ne pas perdre le contact visuel.
- Éviter de dériver en pleine mer loin des récifs.
- Si le requin devient trop insistant, trop inquisiteur, quitter la zone.
- Si pas à l'aise, quitter la zone calmement.

En clair, plongé avec ce requin implique le respect strict de certaines règles de sécurité et si vous gardez votre calme tout en respectant ces consignes, vous aurez l'unique chance de profiter d'un instant d'intimité avec ce majestueux squalo malheureusement en train de disparaître de nos océans.

Approches passives / Attitudes curieuses :

- Passage : Le requin est en phase d'observation sur sa zone d'évolution. Sa nage est calme, dirigée vers ce qui a suscité son intérêt. Il passe tranquillement aux abords du ou des plongeurs dans sa section interne afin de prendre un maximum d'informations envoyées par les signaux du sujet d'étude (l'Homme). Généralement, sa seule limite spatiale est la surface. Éviter un séjour prolongé en surface qui pourrait envoyer un autre message au requin, et donc changer son comportement.

- Approche latérale : Le requin nage latéralement à côté du plongeur afin de sous tirer des informations à l'aide de sa vue, ses lignes latérales et ses ampoules de Lorenzini. En se montrant parallèlement il expose sa taille et sa puissance face à l'inconnu sur son territoire. Il nage dans les bords voir dans sa section interne en dessinant des phases d'approches en « 8 ». Maintenir une position verticale et ne pas s'agiter ni se retrouver en surface.

- Patrouille territoriale : Le requin inspecte son territoire avec des trajectoires dirigées vers le plongeur. Sa nage est modérée et parfois vive avec prise d'accélération. Ses mouvements sont vifs autour du plongeur mais pas agressifs. Il montre une fois encore sa supériorité territoriale par son langage corporel. Le plus souvent, ce comportement s'observe sous les bateaux de plongée qui peuvent être assimilés à une source potentielle de nourriture. Afin de ne pas dénaturer l'attitude du requin face à notre « intrusion », il est préférable de quitter la zone calmement. Ses limites spatiales sont la surface, la zone du bateau et la zone d'évolution du plongeur, ce qui explique l'anxiété du requin dans ses mouvements. Garder une position verticale et un contact visuel avec l'animal sans reculer face à ses approches comme l'une de ses proies naturelles.

Causes et Motivations :

- Curiosité
- Inspection du territoire
- Indifférence
- Peur

Approches inquisitrices / Attitudes dominantes :

Les approches décrites plus bas sont le résultat du non-respect des consignes de sécurité primordiales que demande l'interaction avec cette espèce. Redisons-le, une fois encore : il n'y a pas de requin dangereux, seulement des situations dangereuses.

- Charge frontale : Cette charge d'intimidation, essentiellement basée sur un comportement territorial nous présente ici un requin nerveux. L'animal fait face au plongeur et s'agite dans les derniers mètres de son approche. Malgré la vivacité de l'interaction, le requin n'est pas agressif et ne s'acharne pas. Deux scénarios sont alors envisageables : soit le requin est dès le départ en phase d'approche inquisitrice à cause des signaux envoyés par le plongeur, soit il réagit à un changement d'attitude de la part du plongeur par son approche (liée aux signaux de stress envoyé par le plongeur, faisant passer le requin en statut de dominant). Le requin ayant changé de comportement en devenant dominant, il est préférable de quitter la

zone sans perdre trop de temps avant qu'il ne devienne trop inquisiteur. Garder une position verticale, un contact visuel et réagir le moins possible à ses approches.

- Approche « angle mort » : N'importe quel photographe sous-marin qui se respecte le sait, ne jamais fixe un poisson dans les yeux avant que ce dernier ne soit à portée de flash. Les animaux marins sont sensibles au regard. Par ailleurs, la nature a dessiné chez le poisson papillon citron (*Chaetodon semilarvatus*) par exemple une tache bleue sous son œil, lui donnant une taille plus importante afin d'avertir ses prédateurs potentiels. Plus l'œil est gros, plus le poisson sera gros ! Vous l'aurez donc compris, les poissons n'aiment pas se sentir observer, regarder car cela reflète l'attitude d'un prédateur intéressé par une éventuelle proie... Au sommet des chaînes alimentaires, il est rare que les requins se sentent observés. Ils deviennent timides voir peureux et cherchent par tous les moyens à contourner ce gêne permanent soit en disparaissant, soit en sortant de votre champ visuel (voir article précédent). Lorsqu'un longimanus sort de votre champ de vision, il sera intrigué par votre non réaction à son approche. Généralement, quand il s'approche d'un plongeur, le requin reçoit des signaux électriques envoyé par le cerveau et les muscles du plongeur (stress, augmentation du rythme cardio-pulmonaire etc) en réponse à son rapprochement. Sortit de votre champ visuel, vous ne réagissez plus, donc vous n'envoyez plus les mêmes messages ce qui aura pour effet d'inciter le requin à se rapprocher encore plus près parfois même jusqu'au contact. Basée essentiellement sur de la curiosité, cette approche en angle mort, si trop souvent répétée, peut se transformer en ronde inquisitrice portée sur la recherche de nourriture ! Souvenez-vous, entant que maraudeur charognard opportuniste de surface, si vous ne réagissez pas à ses approches, il peut dès lors vous considérer comme une source potentielle de nourriture. Ne jamais perdre le contact visuel avec le requin et toujours se tenir à la verticale.

- Approches croisées : Cette phase d'approche comporte plusieurs aspects. En effet, le requin nageant au-dessus des plongeurs est déjà en situation de dominant (voir article précédent sur les zones et espaces d'évolutions), ainsi, il ne considère pas le plongeur comme une menace potentielle. De plus, il adopte une nage rapide, saccadée, avec rabaissement des nageoires pectorales et points d'approches définis. Son comportement inquisiteur est basé sur de la territorialité. Le requin océanique cherche alors à intimider le plongeur pour le chasser de son territoire. Afin d'y parvenir, le requin survolera la zone d'évolution de l'intrus à vive allure avant de descendre sur lui. Il pratiquera ces approches avec peu d'intervalle en croisant ses angles de haut en bas et de bas en haut jusqu'à ce que le plongeur quitte la zone. Éprouvante, cette phase d'interaction peut conduire le requin à une ronde inquisitrice si vous ne quittez pas la zone rapidement. Le moins d'agitation possible est recommandé avec position verticale et contact visuel permanent.

- Face à face : Ce comportement à pour objectif d'intimider le plongeur. Si le plongeur réagit peut à l'approche du requin et que ses signaux sont moins expressifs, alors le requin, qui doit être en parfaite connaissance de la situation, va évaluer le plongeur jusqu'au contact. L'anxiété générée par une telle interaction aura pour effet à la fois d'exciter et de stresser le requin. Si le plongeur, retranché dans ses limites physiques les plus extrêmes ne réagit toujours pas, alors le requin devra au dernier moment faire un demi-tour serré à 180° pour fuir. Dans le cas inverse, si le requin est en position dominante, qu'il connaît toutes les équations de la situation et qu'il prend l'avantage émotionnel sur le plongeur, le longimanus ne changera pas de cap et bousculera le plongeur pour le repousser. À la fois inquisitrice et territoriale, cette approche survient généralement après plusieurs dizaines de minutes entre vous et l'animal car ce dernier a prit le temps de vous observer et vous avez pris le temps de vous habituer à lui. Maintenir un maximum de distance entre vous et le requin, position verticale et ne jamais reculer.

- Ronde inquisitrice : De toutes les approches, c'est sûrement la plus éprouvante et la plus difficile à gérer. Elle apparaît lorsque le requin a bien compris que vous n'êtes pas une menace pour lui, ni même un prétendant sur son territoire. Lorsque le requin océanique rentre dans cette phase inquisitrice, il sait que le plongeur n'a plus aucun avantage physique dans son espace d'évolution. Vous êtes dans le bleu, loin du récif, sans annexe au-dessus de vous, dans le courant, sur une de ses zones de chasse. Au début il affiche de longs cercles concentriques d'observation suivis de charges frontales, approches croisées et cherchera le plus possible à sortir de votre champ visuel. Absent de toute crainte vous concernant, il vous fixera comme point central de ses approches et reviendra systématiquement au contact par tous les moyens possibles en s'acharnant et en devenant insistant. Malgré tout cela, sa nage n'est pas agressive même s'il est pris d'accélération ou de spasme lorsqu'il vient au contact. Ses membranes nictitantes se lèvent pour protéger ses yeux, non pour ouvrir la gueule. Le meilleur moyen de le repousser est de maintenir une pression vive orientée sur l'extérieur au niveau de ses branchies (point vital de la respiration). Si vous le frapper sur le corps avec vos palmes ou vos mains, la réponse à une attaque est la défense, voir la défense par l'attaque ! Maintenir une position verticale, rester groupé, s'agiter le moins possible, écouter les consignes de sécurité dites au briefing, signaler sa présence en surface (avec un parachute) jusqu'à l'arrivée du pneumatique. L'arrivée du zodiac le fait habituellement partir.

Causes et motivations :

- Curiosité
- Territorialité entre requin : Les requins sont régulièrement nourris. Avec le temps, ils associent des lieux avec de la nourriture. Lorsqu'ils voient un bateau(x) de la même taille ils nagent vers le spot et s'attendent à être nourris. Aucune « récompense » ne conduit pas à une "relation" contre les plongeurs. En période de ponte, les femelles délimitent des territoires sécurisés pour les jeunes juvéniles afin qu'ils ne se fassent pas dévorer par d'autres prédateurs. Développe le stress entre requins.
- Territorialité avec le (s) plongeur (s)
- Stress (envoi des signaux de proie au requin)
- Électromagnétisme (appareil photo, activité musculaire, activité cérébrale)
- Bruits
- Stimulation alimentaire

Menace pour l'espèce : Principale victime de la pêche à la palangre, l'aile blanc du large est extrêmement prisé pour ses ailerons. La population de requins océaniques serait selon les experts en déclin dans différentes régions du monde de 70% à 99% ! À la suite de ces découvertes, le statut du longimane sur la liste rouge de l'UICN est passé de « quasi menacé » à « vulnérable ». En mars 2013, le longimanus est ajouté à l'annexe II de la CITES, et dès lors, la pêche et le commerce de ce requin nécessite une autorisation, et ces activités sont strictement réglementées.